



Brevet de Technicien Des Métiers de la Musique



Préparé depuis 1950 au Lycée de Sèvres, le Brevet de Technicien des Métiers de la Musique forme les élèves aux diverses professions para musicales.

CONDITIONS D'ENTREE ET RECRUTEMENT

L'entrée dans la section des Métiers de la Musique nécessite d'être admis en seconde générale (cycle long) et de réussir les tests d'entrée (12 et 13 avril 2010) portant sur les connaissances musicales indispensables.

Contenu du test :

- ◆ Test d'écoute sur les plans artistique et technique
- ◆ Théorie musicale
- ◆ Solfège chanté (clé de sol et clé de fa)
- ◆ Exécution instrumentale ou vocale (un morceau au choix du candidat)
- ◆ Entretien oral de motivation

Cette année, l'inscription aux tests passe par une saisie de formulaire en ligne à partir de notre site internet à compter de début février. Un document récapitulatif est alors envoyé sous format PDF par mail. Il faut imprimer et signer ce document pour valider les informations saisies, y joindre les pièces demandées, et renvoyer l'ensemble dans le respect de la date limite. Une convocation est ensuite adressée par courrier au candidat en temps voulu. Dans le cadre de la nouvelle procédure d'affectation en seconde, les élèves qui auront obtenu un avis favorable suite au test et qui auront confirmé leur demande d'admission sur leur dossier d'affectation en 1^{er} vœu devront toutefois attendre la confirmation de leur affectation par l'Inspection Académique fin juin.

ETUDES

Le Brevet de Technicien des Métiers de la Musique se prépare en trois ans (seconde, première, terminale). L'enseignement se répartit en trois groupes de disciplines.

Cours	FORMATION MUSICALE ARTISTIQUE ET TECHNIQUE	Coeff.
4h	Histoire de la musique	4
1h	Discographie comparée (en 1 ^{ère} et terminale)	2
2h + 2h	Dictée – Solfège – Analyse harmonique	2.5 + 2.5
3h	Technologie des instruments	5
2h	Chant choral	Pas d'exam. Concerts
	Déchiffrage vocal	
2h	Enregistrement en studio (prise de son, montage, mixage) en 1 ^{ère} et terminale	4
FORMATION GENERALE		
3h à 4h	Français	5
3h à 4h	Mathématiques	4
	Sciences physiques	
3h	Anglais	2 (oral)
2h	Education physique et sportive	1

(FORMATION COMMERCIALE ↪)

FORMATION COMMERCIALE		
6h (4+2)	Droit (commercial, civil, droits d'auteur)	8 (cas concret)
	Bureautique (maîtrise de l'outil informatique, correspondance commerciale)	
	Bureau (organisation, classement...)	

Au cours de la classe de Première, les élèves font un premier stage de trois semaines en juin dans une entreprise à vocation musicale sous la responsabilité du lycée.

En classe de Terminale, un nouveau stage de six semaines (entre février et Pâques) se déroule dans les mêmes conditions.

Le Brevet de Technicien des Métiers de la Musique est officiellement reconnu comme un diplôme admissible en dispense du baccalauréat technologique pour l'accès aux formations où un diplôme de niveau IV est exigé. On peut en particulier postuler à l'entrée en université sous réserve de constituer un dossier de demande auprès de l'UFR concernée qui statuera sur la demande en commission.

DEBOUCHES

- ◆ Régie (régie scène, régie orchestre, régie plateau)
- ◆ Organisation de concert
- ◆ Vente, conseil (librairie musicale, magasin de disques)
- ◆ Documentation (discothèques, phonothèques, bibliothèques musicales)
- ◆ Relations publiques (Orchestres, théâtre lyrique...)
- ◆ Métiers du son

La vocation première du BT est l'insertion professionnelle qui présente avec le recul de belles réussites mais des poursuites d'études restent possibles en BTS Audiovisuel, faculté de musicologie, écoles supérieures des métiers du son sous réserve d'un excellent dossier.

JOURNEE « PORTES OUVERTES »

Elle aura lieu le 13 mars 2010 de 9h à 16h30, sous forme d'animation musicale et de présentation des études et de leurs débouchés. Vous pourrez rencontrer à cette occasion les professeurs ainsi que leurs élèves.

REGIME

Les élèves sont soumis au régime normal de Bourses Nationales et Départementales. Le Lycée de Sèvres assure la demi-pension, mais n'a pas d'internat. Vous pouvez cependant, si vous êtes à la recherche d'un logement, prendre contact avec l'association l'Esc@le (51 Grande Rue, 92 310 Sèvres, 01 49 66 03 06).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter :

Lycée Jean-Pierre Vernant
21 rue du Dr Gabriel Ledermann
92 310 Sèvres
Tel : 01 46 26 89 40 / Fax : 01 46 26 20 12
Email : informations@lyceedesevres.com
Site Internet : <http://www.lyceedesevres.com>